Contribution à la table ronde "Alternatives aux outils Google : où les héberger ?"

JoSy – Strasbourg – 2009-10-01 Jacquelin Charbonnel - CNRS

Deux constatations:

- les laboratoires de recherche disposent de moyens informatiques humains et techniques.
- il existe une capacité de la part des laboratoires, et plus généralement de la part des communautés scientifiques, à mutualiser du temps et des ressources.

Compte tenu de ses deux points, et étant donnée la puissance actuelle des PC et des technologies logicielles (notamment la virtualisation), il est aujourd'hui envisageable d'héberger des infrastructures techniques, de type régionales ou nationales, au sein de laboratoires.

Il s'agit bien ici d'infrastructures d'accompagnement à la recherche, gérées au niveau des ASR de labos, et ciblées sur des thématiques précises, en aucune mesure comparables aux infrastructures hébergées par les CRI de campus et les Centres de Calcul.

La Plate-forme en Ligne pour les Mathématiques (PLM) en est un exemple. Imaginée en 2001, en production depuis 2004, elle compte aujourd'hui 1600 utilisateurs, chercheurs en mathématiques. Cette infrastructure nationale est répartie dans trois laboratoires CNRS de mathématiques, et est administrées par une équipe distribuée d'une dizaine d'ASR (CNRS et Université) en poste dans leur laboratoire de mathématiques respectifs.

Avec les GDS, le CNRS permet de concrétiser de telles mutualisations. Par exemple, la PLM est gérée par le GDS Mathrice. Le concept de GDS permet d'officialiser ce type de groupement et de pérenniser ses investissements. Il permet à ses acteurs de rester au plus près des chercheurs, c'est-à-dire au coeur des laboratoires, et d'évoluer dans une organisation à échelle humaine. Au sein d'un GDS, on se définit des objectifs et des missions, et on peut obtenir les moyens (humains et financiers) pour les mener à bien. Et surtout, se crée une synergie entres les ASR des différents laboratoires y participant.

Héberger une infrastructure technique nationale au niveau des laboratoires, c'est donc possible. Cela existe à l'INSMI. Créer un GDS n'est pas chose compliquée (un dossier de 10 pages à remplir). Mathrice est prêt à apporter son expérience dans ce domaine.